



## Écoulement des eaux de mon voisin

Par **QUAIDUBRUN**, le **19/09/2009** à **10:24**

Bonjour,

Derrière chez moi (en contre haut), il y avait un terrain avec une maison d'environ 2500 M2. Suite au décès de la propriétaire, ce terrain a été vendu en 2 parcelles. Sur la première parcelle a été construite une maison avec autour un mur de clôture (dans ce mur aucun trou pour laisser passer l'eau n'a été fait). Sur la seconde parcelle où il y avait la maison, une seconde maison et une piscine ont été construites. Aujourd'hui quand il pleut fort, l'eau qui vient de plus haut vient buter sur le mur de clôture de la première parcelle, et se déverse en torrent dans l'allée de la seconde parcelle puis se déverse dans mon terrain. Compte tenu de la pente naturelle, cette eau est redirigée vers mon chez voisin. Le problème est que ce dernier érige un mur derrière la clôture qui nous sépare pour ne pas recevoir cette eau et de ce fait lors de ces pluies, je suis inondé.

J'ai bien tenté de lui expliquer que je ne pouvais pas faire autrement, mais à priori, soit il ne veut pas comprendre soit il est idiot !!!

Quels recours puis je mettre en œuvre pour éviter d'être inondé.

Je vous remercie par avance des réponses que vous pourrez me fournir.